



Commission économique pour l'Europe

Comité de l'innovation, de la compétitivité
et des partenariats public-privé

**Équipe de spécialistes des politiques d'innovation
et de compétitivité**

Quatorzième session

Genève (réunion hybride), 14 et 15 novembre 2022

**Rapport de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation
et de compétitivité sur sa quatorzième session****I. Participation**

1. L'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité a tenu sa quatorzième session les 14 et 15 novembre 2022.
2. Ont pris part à la session 126 représentants de gouvernements, d'établissements universitaires, du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'organisations internationales.
3. La session a eu lieu sous forme hybride, avec possibilité d'y participer à distance ou en personne, au Palais des Nations, à Genève.
4. Les représentants des États membres suivants de la CEE y ont participé : Allemagne, Andorre, Arménie, Azerbaïdjan, Bélarus, Estonie, Fédération de Russie, Géorgie, Grèce, Israël, Italie, Kirghizistan, Macédoine du Nord, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas (Royaume des), Portugal, République de Moldova, Suède, Suisse, Türkiye et Ukraine.
5. Des représentants des organisations intergouvernementales suivantes ont aussi participé à la session : Bureau des affaires spatiales de l'Organisation des Nations Unies, Commission européenne, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Institut CAREC, ONU-Femmes, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation mondiale du commerce (OMC), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

**II. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau (point 1
de l'ordre du jour)**

6. Le Président, M. Salvatore Zecchini (Italie), a ouvert la quatorzième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité et a souhaité la bienvenue aux représentants. La Secrétaire exécutive de la CEE, M^{me} Olga Algayerova, a prononcé une allocution d'ouverture. Elle a souligné que pour accélérer les progrès dans la



réalisation des objectifs de développement durable (ODD), nous avons besoin d'innovations qui, cumulées, créent un changement radical dans la durabilité de sociétés entières, en un mot, d'une innovation transformatrice. Le principal obstacle n'était pas le manque de nouvelles technologies ou d'idées, mais plutôt la coordination entre des acteurs disparates de l'innovation, ainsi que le déploiement à grande échelle d'innovations réussies.

7. L'Équipe de spécialistes a remercié les membres sortants du Bureau pour leurs services, à savoir :

- M. Salvatore Zecchini (Italie), Président.
- M^{me} Ani Toroyan (Arménie).
- M^{me} Ani Vashakmadze (Géorgie).
- M. Behruzbeq Botirov (Ouzbékistan).

8. L'Équipe de spécialistes a élu les membres du Bureau ci-après, conformément aux Lignes directrices relatives aux procédures et aux pratiques des organes de la CEE (E/ECE/1468, annexe III, par. V.8, p. 18) :

- M. Kjell Håkan Närfelt, Responsable principal des stratégies de VINNOVA (Suède), Président.
- M^{me} Tatevik Soghomonyan, Directrice par intérim de la Division de la promotion du commerce du Département du développement des marchés du Ministère de l'industrie de haute technologie (Arménie).
- M. Sagi Dagan, Vice-Président, Autorité israélienne pour l'innovation (Israël).
- M. Bunyod Rakhmatullaev, Chef de la Division des notations mondiales, Ministère du développement innovant (Ouzbékistan).

9. Le mandat des membres du Bureau nouvellement élus a commencé à la session en cours.

10. L'Équipe de spécialistes a adopté l'ordre du jour publié sous la cote [ECE/CECI/ICP/2022/1](#).

III. Débat de fond : dialogue international ayant pour thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable » (point 2 de l'ordre du jour)

11. En décembre 2021, les États membres de la CEE ont désigné « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la CEE » comme thème du débat de haut niveau de la soixante-dixième session de la Commission (18 et 19 avril 2023) et ont invité les organes subsidiaires compétents de la CEE à examiner comment ils pourraient contribuer, le cas échéant, à l'étude de ce thème dans le cadre de leurs mandats respectifs, de leurs travaux en cours et des ressources dont ils disposaient¹.

12. En réponse à cette invitation, la quatorzième session de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité a organisé un débat d'orientation sur le thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable », structuré autour de quatre tables rondes :

a) La table ronde 1 a défini et analysé la nature de l'innovation transformatrice, en s'appuyant sur des exemples passés et en se tournant vers l'avenir afin de recenser les obstacles et les éléments catalyseurs.

b) La table ronde 2 s'est penchée sur la manière dont la nécessité d'opérer des transformations sociétales plus importantes modifiait la dynamique et la gouvernance de l'innovation elles-mêmes. Elle a en outre examiné comment l'expérience des pays qui ont encouragé avec succès l'innovation transformatrice pouvait être reproduite ailleurs.

¹ [ECE/EX/2021/32](#).

c) La table ronde 3 a donné le coup d'envoi du réseau d'innovation transformatrice de la CEE (ETIN), nouvelle initiative de la CEE financée par le Ministère fédéral allemand des affaires économiques et de l'action climatique. Les participants ont débattu de la manière dont l'ETIN pouvait contribuer au mieux à la promotion de l'innovation transformatrice dans la région de la CEE à l'appui du développement durable et de l'économie circulaire.

d) La table ronde 4 a examiné les politiques visant à promouvoir la transition vers l'énergie durable, en tant qu'étude de cas dans le domaine de l'innovation transformatrice.

13. Le programme du débat d'orientation figure à l'annexe I. Les paragraphes qui suivent présentent un résumé des principales conclusions. D'autres détails seront donnés dans un document d'orientation d'après-session que le secrétariat élaborera, à la demande de l'Équipe de spécialistes, afin de contribuer à la seizième session du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé (CICPPP), qui se tiendra prochainement.

14. La première définition de l'innovation transformatrice a été donnée par l'orateur principal, le professeur Jason Potts, de l'Université RMIT : l'innovation transformatrice est une nouvelle capacité d'innovation institutionnelle qui accompagne le passage d'une économie industrielle à une économie numérique. Une telle transformation modifie l'organisation de base des pays, car une économie numérique n'est pas seulement numérique dans la production, mais aussi dans ses institutions. Elle dispose d'une grande quantité de capital numérique (y compris le capital humain), de compétences numériques, d'actifs incorporels et de valeur immatérielle. Les profonds changements économiques provoqués par l'adoption croissante de monnaies, d'identifiants, d'actifs, de contrats, de places de marché et d'institutions sociales numériques font que l'innovation transformatrice diffère de la simple optimisation des processus et des produits

15. Du fait de la numérisation, les espaces communs d'innovation, où la propriété et la gestion des ressources d'innovation (telles que les connaissances, les données numériques, les codes informatiques, les informations, les médias, etc.) sont collectives, sont en passe de constituer une infrastructure institutionnelle de plus en plus importante dans le système d'innovation. Au sein du système des Nations Unies, les laboratoires d'accélération du PNUD peuvent être considérés comme un exemple d'espace commun d'innovation. La représentante de la Commission européenne a mis en avant deux autres exemples :

a) La mission de l'UE visant à rendre 100 villes neutres pour le climat et intelligentes d'ici à 2030 donne accès à divers outils et ressources en ligne, à un espace d'apprentissage et de collaboration entre pairs, ainsi qu'à des fiches d'information sur les technologies à émissions de carbone nulles et sur l'innovation dans ce domaine, afin d'aider les villes à atteindre la neutralité climatique d'ici à 2030.

b) Les Journées européennes de l'entreprise constituent un service d'accélération des affaires qui réunit de grandes entreprises et des jeunes pousses innovantes pour un échange d'idées.

16. M. Potts a également défini l'innovation transformatrice comme étant le processus qui consiste à tirer parti de ces nouvelles infrastructures économiques numériques à l'échelle mondiale. Les gouvernements ont tout à gagner à offrir un soutien public aux espaces communs d'innovation : l'économie numérique et l'essor du patrimoine commun d'innovation peuvent constituer ensemble une infrastructure mondiale permettant de résoudre les problèmes socioenvironnementaux et d'atteindre les ODD.

17. L'innovation transformatrice a également été définie comme étant susceptible de conduire à un changement systémique, d'accélérer les transitions verte et numérique et de contribuer à relever le triple défi planétaire des changements climatiques, de la perte de biodiversité et des implications du conflit en Ukraine.

18. L'Équipe de spécialistes a examiné plusieurs facteurs de nature à favoriser l'innovation transformatrice :

a) La technologie de pointe : celle-ci peut accélérer la mise au point et la commercialisation de nouvelles technologies permettant de relever les défis sociétaux les

plus pressants. La Commission européenne espère tirer parti de ce potentiel dans le cadre du nouveau programme européen pour l'innovation.

b) L'expérimentation continue, la prise en compte des expériences infructueuses et l'apprentissage qui en découle : ces éléments sont essentiels pour déterminer quelles sont les innovations et les politiques susceptibles d'avoir un effet transformateur et pour abandonner les autres. Les leçons tirées des échecs doivent être partagées afin que d'autres puissent en bénéficier. L'ouverture à la prise de risques et à l'échec a été soulignée comme jouant un rôle déterminant dans les bons résultats d'Israël en matière d'innovation. Cette souplesse d'exécution devrait s'appliquer non seulement à l'expérimentation des technologies et des produits, mais aussi aux politiques de gouvernance dans le domaine de l'innovation. Le nouveau programme européen pour l'innovation intègre des approches expérimentales de la réglementation, telles que les espaces de microsimulation réglementaire, les bancs d'essai, les laboratoires vivants et les marchés publics favorisant l'innovation.

c) Des données solides : il s'agit d'un élément clef pour repérer les lacunes et mettre en lumière les solutions fondées sur des données, comme l'utilisation de l'intelligence artificielle pour élaborer les politiques. Nesta, agence britannique pour l'innovation au service du bien social, utilise des méthodes scientifiques et statistiques fondées sur des données pour évaluer l'efficacité et l'équité des politiques en matière d'innovation et de gestion des entreprises. Des données solides sont également un facteur essentiel de robustesse d'un mécanisme d'évaluation qui, à son tour, peut avoir un effet catalyseur en aidant à affiner et optimiser les politiques.

d) L'accès universel à Internet : cet outil essentiel permet aux citoyens d'accéder à l'information et de profiter pleinement de l'ensemble des possibilités offertes par la transition numérique. La Fédération de Russie élabore actuellement un programme national en faveur de l'économie numérique qui vise à accélérer la mise en place des technologies numériques et la transformation numérique de l'administration publique. Ce programme prévoit notamment, à titre d'élément clef, l'élimination de l'inégalité numérique.

e) La diffusion : seule une large adoption des innovations pertinentes, y compris dans les pays en développement, peut avoir un effet véritablement transformateur. Les participants ont noté qu'un répertoire de cas concrets pourrait être utile dans ce contexte pour aider les pays à définir des canaux de diffusion.

19. L'Équipe de spécialistes a mis en évidence plusieurs obstacles à l'innovation transformatrice :

a) La persistance de la fracture numérique : la Fédération de Russie a invité les organisations internationales à redoubler d'efforts pour éliminer la fracture numérique entre les pays développés et les pays en développement, ainsi que celle qui existe entre différents groupes au sein d'un même pays.

b) L'absence d'une base industrielle solide et une faible diversification : ces facteurs empêchent les pays en transition de concevoir et d'adopter des innovations, comme le montre le score relativement faible de ces pays selon l'indice de préparation aux technologies d'avant-garde de la CNUCED. Les pays en transition doivent donc innover deux fois plus vite : ils doivent à la fois diversifier leur économie et se mettre au diapason de la transformation numérique mondiale. Ou alors, ils doivent adopter des modèles économiques plus avancés, en utilisant les possibilités offertes par la numérisation. La Macédoine du Nord tente de relever ces défis par le biais d'une stratégie de spécialisation intelligente, qui vise à construire la base industrielle parallèlement aux processus de numérisation. Le cas d'Israël démontre par ailleurs qu'un tel bond en avant est possible.

c) La collecte des données nécessaires : en particulier dans les écosystèmes d'innovation fragmentés (tels que ceux que l'on trouve dans de nombreux pays en transition), la difficulté de collecter des données de qualité peut entraver la mise en évidence des lacunes, le suivi de l'efficacité des politiques et la conception de méthodologies d'évaluation bien adaptées.

d) Un financement insuffisant : alors que les États membres de l'Union européenne bénéficient du projet Horizon Europe, tous les États membres de la CEE ne disposent pas nécessairement de tels fonds. En outre, les décideurs politiques sont souvent

peu conscients de l'importance d'un financement suffisant pour assurer le dynamisme de l'écosystème d'innovation.

e) La flexibilité dans l'exécution peut être un puissant catalyseur, mais elle n'est pas toujours facile à acquérir : elle exige de débureaucratiser l'écosystème de l'innovation, ce qui n'est pas nécessairement compatible avec les priorités des gouvernements en matière de financement et de prise de décisions. Préciser le régime de propriété et de gouvernance des institutions requises peut s'avérer compliqué. De nouveaux mécanismes de réglementation pourraient se révéler nécessaires à mesure que le développement de la numérisation donne naissance à des industries entièrement nouvelles, mais il est difficile d'anticiper ces besoins compte tenu du rythme et de l'imprévisibilité de la transformation numérique.

f) La concurrence : s'il est dans l'intérêt des gouvernements de protéger et de soutenir un patrimoine commun mondial de l'innovation afin de découvrir de nouvelles perspectives, il est difficile de concilier cet objectif avec la concurrence : les entreprises, et en particulier les grandes entreprises génératrices d'innovation, souhaitent préserver leurs avantages et ne partagent donc pas volontiers leurs technologies et leurs méthodes.

20. En reliant ces éléments moteurs et ces obstacles, les participants ont noté que la sensibilisation de tous les acteurs concernés, ainsi qu'une communication et une coordination solides entre ceux-ci, étaient nécessaires pour favoriser l'innovation transformatrice, car ce n'était qu'à cette condition que les processus d'innovation pourraient être orientés efficacement vers la résolution des problèmes de durabilité. Bien entendu, cela soulevait la question de savoir comment parvenir à une telle coordination et qui devrait en assurer la mise en œuvre. Plusieurs participants ont fait remarquer que la question était complexe et qu'elle nécessitait un débat plus approfondi. Les plateformes et autres mécanismes (tels que l'ETIN) pourraient être utiles dans ce contexte pour échanger des données d'expérience et mettre en commun et partager des connaissances sur ces sujets.

21. Cette discussion sur les éléments moteurs et les obstacles s'est poursuivie dans le cadre d'une table ronde sur la gouvernance de l'innovation, au cours de laquelle l'Équipe de spécialistes a examiné les politiques susceptibles de promouvoir l'innovation transformatrice :

a) La Defense Advanced Research Projects Agency (DARPA) des États-Unis et l'agence suisse pour l'innovation Innosuisse font preuve de souplesse d'exécution, élément décrit plus haut comme un puissant catalyseur. Les fortes similitudes entre les modalités de fonctionnement de ces deux organisations performantes pourraient peut-être même signifier que ces politiques pourraient être universellement applicables. En fait, des similitudes pourraient même être trouvées avec l'écosystème d'innovation relativement récent de l'économie de transition de la Géorgie. Les points communs relevés sont les suivants :

- i) Liberté dans l'exécution du mandat ;
- ii) Stabilité du financement public ;
- iii) Construction de communautés ;
- iv) Procédure d'octroi simplifiée et rapide.

b) Innosuisse a en outre fourni des exemples de politiques particulièrement bien adaptées aux besoins des petits pays pauvres en ressources, notamment le soutien à l'expansion des jeunes pousses au-delà des frontières nationales et aux investissements dans l'éducation, en particulier dans la recherche technique et appliquée.

c) Les marchés publics favorisant l'innovation peuvent constituer un puissant levier pour encourager l'innovation. En étant des clients exigeants, les gouvernements peuvent promouvoir des critères de durabilité dans les dépenses publiques et stimuler l'innovation. La Norvège mise depuis plus d'une décennie sur les marchés publics de ce type pour inciter le secteur privé à imaginer des solutions innovantes. Voici quelques facteurs qui ont contribué au succès de la Norvège :

- i) Le fait que les organisations publiques mettent en avant leurs besoins au lieu d'axer les appels d'offres sur des produits/services spécifiques ;

ii) Un dialogue systématique avec le marché pour comprendre si une solution existante peut répondre aux besoins du public ou si un projet de R-D est nécessaire pour trouver une nouvelle solution ;

iii) Le fait de faciliter la participation des petites entreprises et des jeunes pousses aux marchés publics dans le cadre du programme StartOff.

d) L'OCDE a mené d'importantes recherches sur les politiques d'innovation ciblée. Les cadres stratégiques et politiques traditionnels ne permettent souvent pas de régler des problèmes complexes, systémiques et urgents. Les politiques d'innovation ciblée sont donc de plus en plus utilisées pour stimuler l'innovation transformatrice. Elles présentent souvent les caractéristiques et les difficultés suivantes :

i) La capacité de financement et le pouvoir réglementaire des gouvernements peuvent amener le secteur privé à s'engager dans de telles voies ;

ii) L'OCDE a défini trois éléments de réussite : un programme ciblé élaboré collectivement par des entités privées et des organismes de recherche sur la base des objectifs stratégiques fixés par le gouvernement, une structure spécialisée qui rassemble les entités publiques et privées concernées et une coordination permettant d'aligner les approches des différents acteurs de l'innovation ;

iii) Il pourrait être nécessaire d'expérimenter différentes méthodes de sensibilisation du public afin de maximiser la mobilisation des parties prenantes, de mieux comprendre les questions sociétales et, partant, de définir des objectifs appropriés ;

iv) Les pays pourraient avoir besoin de temps pour définir ou adapter les objectifs à leur situation spécifique. Les modèles de fixation d'objectifs de l'Allemagne, des Pays-Bas et de la Norvège ont été cités en exemple.

22. Sur la base de ces discussions, la troisième table ronde a échangé des points de vue sur les raisons pour lesquelles un réseau tel que l'ETIN était nécessaire :

a) L'Estonie est devenue un État numérique, en partie grâce au partage des infrastructures et des données numériques entre les secteurs public et privé. Par la suite, des solutions numériques transfrontalières ont été élaborées avec la Finlande et l'Islande, bénéficiant de l'expertise de ces pays. Le succès de l'Estonie démontre les avantages du partage des connaissances, des données et de l'expérience entre les différentes parties prenantes, ainsi qu'au niveau international. L'ETIN pourrait être d'une grande utilité en favorisant ce partage de savoir-faire et d'expérience.

b) Le succès de jeunes pousses telles que Seafields², fondée par un biochimiste, souligne la nécessité de faire participer les scientifiques et les chercheurs à la création d'entreprises en vue de transformer l'environnement. Les institutions publiques qui sont prêtes à courir le risque d'un échec et à en accepter la possibilité, telles que l'Agence fédérale allemande pour l'innovation de rupture (SPRIN-D), peuvent contribuer à promouvoir ces jeunes pousses. D'autre part, le public doit être informé des essais en cours et des idées novatrices, se familiariser avec le processus d'innovation et accepter le risque d'échec. Une communication stratégique systématique est donc nécessaire. En permettant l'échange d'idées entre des parties prenantes qui ne travailleraient normalement pas ensemble, une telle communication peut déboucher sur des solutions qui sortent des sentiers battus. Les pouvoirs publics, les scientifiques et les entreprises doivent déterminer ensemble quelles sont les idées scientifiques prometteuses qui peuvent déboucher sur des entreprises viables et promouvoir la réalisation des ODD. L'ETIN pourrait servir de plateforme pour rassembler ces acteurs et les sensibiliser.

c) L'expérience de l'Allemagne montre que même dans un pays qui a de solides antécédents en matière de recherche et d'innovation, déterminer quelles sont les idées novatrices qui sont en phase avec les ODD et faire déboucher ces idées sur des entreprises

² Seafields utilise des balles de sargasses compressées pour éliminer le CO₂ et le stocker pendant des millénaires, ainsi que pour concevoir des produits et des ressources susceptibles de remplacer les produits et ressources obtenus à partir de combustibles fossiles.

viables reste une gageure. L'Allemagne a fondé SPRIN-D en 2019 pour relever ce défi. SPRIN-D a commencé à employer plusieurs des techniques susmentionnées, telles que la fixation d'objectifs dans les appels de fonds, un processus de subvention rapide et simplifié et la création du Sovereign Tech Fund en vue de fournir un financement stable à un écosystème de logiciels libres résilient et durable. SPRIN-D procède à des achats publics avant commercialisation et souhaiterait en savoir plus sur l'expérience de la Norvège. L'ETIN pourrait servir de plateforme pour comparer les expériences sur ces sujets techniques. Il pourrait en outre constituer un référentiel de bonnes pratiques dont les organismes du secteur de l'innovation et d'autres parties prenantes pourraient s'inspirer.

d) Le nouveau Président de l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité a dressé une liste de plusieurs questions au sujet desquelles l'ETIN pourrait servir de plateforme pour l'apprentissage thématique par les pairs et les exercices de jumelage à des fins d'échange de données d'expérience :

- i) Concilier le besoin d'innovation transformatrice et la concurrence entre les entreprises ;
- ii) Innovation de système et modification du comportement humain dans un contexte technique et sociétal ;
- iii) Utiliser la politique d'innovation pour orienter les changements sociétaux et mobiliser les acteurs non gouvernementaux en vue de modifier les systèmes ;
- iv) Promouvoir le développement expérimental ;
- v) Prendre en compte la possibilité d'un échec et inclure cette éventualité dans les politiques d'innovation ;
- vi) Favoriser un processus d'apprentissage au-delà des frontières et des organisations, à tous les niveaux ;
- vii) Utiliser les marchés publics pour orienter les activités, etc.

e) Le représentant du Ministère fédéral allemand des affaires économiques et de l'action climatique a exprimé son soutien à la transformation numérique et verte nécessaire pour atteindre les ODD. L'Allemagne se félicitait de financer l'ETIN dans ce contexte. Elle espérait que l'ETIN exploiterait les possibilités offertes par la numérisation pour jeter des ponts entre les personnes, les idées et les ressources et promouvoir l'innovation en vue d'un avenir meilleur et plus durable.

23. La dernière table ronde a examiné les efforts de transformation numérique et verte dans le secteur de l'énergie en tant qu'étude de cas. L'Équipe de spécialistes s'est intéressée à trois domaines de travail de la CEE relatifs aux technologies innovantes : la numérisation dans le secteur de l'énergie, l'électrification du parc automobile et la panoplie d'outils de la CEE pour la neutralité carbone. Il a été souligné que la numérisation était un catalyseur dans ces trois domaines et que l'innovation était essentielle pour atteindre les objectifs climatiques dans le secteur. L'Équipe de spécialistes a examiné les tendances suivantes liées à la décarbonisation :

- a) Décentralisation de l'énergie ;
- b) Augmentation de la demande d'électricité en raison de l'électrification des transports de passagers et de marchandises ;
- c) Nécessité d'investir davantage pour un déploiement plus large des meilleures technologies innovantes disponibles ;
- d) Nécessité de changements concomitants dans le comportement des consommateurs.

24. Plusieurs des enseignements qui ont été mis en évidence peuvent servir d'inspiration pour un dialogue plus large sur l'innovation transformatrice :

- a) Un dialogue continu entre les différentes parties prenantes et les enseignements à en tirer peuvent permettre d'améliorer l'élaboration des politiques et de déployer efficacement des technologies vertes innovantes. Un tel dialogue aiderait à prendre en compte

la demande. Il favoriserait en outre le changement de comportement nécessaire chez les consommateurs en informant ceux-ci des conséquences négatives du maintien du statu quo.

b) Une approche multipartite intégrée est nécessaire pour assurer une transformation écologique efficace. Par exemple, l'électrification du parc automobile et le déploiement de l'infrastructure de recharge nécessaire ne peuvent être réalisés par le seul secteur des transports, mais doivent faire intervenir les secteurs de l'aménagement du territoire, du logement et de l'énergie.

c) Le dialogue et la coopération multipartites mentionnés ci-dessus nécessitent de repenser les structures de gouvernance existantes, car ils ne peuvent se réaliser qu'en coordination. Les questions sur la manière dont cette coordination devrait être assurée, dans l'énergie et dans d'autres secteurs, peuvent constituer un domaine de discussion pour l'ETIN.

d) Le coût de l'inaction (par exemple, devoir construire de nouvelles infrastructures face à l'élévation du niveau des mers) doit être pris en compte lors de l'examen du coût financier élevé du déploiement à grande échelle de technologies transformatrices innovantes.

e) La réglementation joue un rôle clef dans la définition des orientations. Les gouvernements peuvent promouvoir les ODD en alignant leurs processus réglementaires sur le Programme 2030.

f) La flexibilité dans le choix des technologies les plus efficaces (y compris l'hydrogène) en fonction du contexte de chaque pays et dans l'abandon des technologies inefficaces est illustrée par l'approche « technologiquement agnostique » de la panoplie d'outils de la CEE pour la neutralité carbone. Cette approche est étroitement liée aux discussions précédentes sur la flexibilité des politiques d'innovation, l'expérimentation et la prise en compte de l'échec en tant qu'outil d'apprentissage.

g) Il faut davantage de données, un accès ouvert aux données, de nouveaux indicateurs pour mesurer les changements de comportement et les méthodes, ainsi que des processus permettant de mesurer l'évolution au fur et à mesure qu'elle se produit, au lieu d'attendre des évaluations a posteriori.

25. Le Président a noté que ces enseignements sectoriels constituaient un exemple utile et inspirant pour le débat plus large sur l'innovation transformatrice.

26. Le Président a remercié les intervenants et les participants au dialogue d'orientation pour les échanges fructueux et a demandé au secrétariat de rédiger un document d'orientation contenant des recommandations de bonnes pratiques fondées sur les discussions, qui servira de contribution à la seizième session du CICPPP et à la soixante-dixième session de la CEE en 2023.

IV. Examen des travaux menés par l'Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité depuis la treizième session (point 3 de l'ordre du jour)

27. Le secrétariat a informé l'Équipe de spécialistes des résultats des activités menées depuis la treizième session :

a) Le document d'orientation intitulé « Mettre l'innovation au service de l'économie circulaire » (ECE/CECI/2022/3) a été rédigé à la suite de la treizième session de l'Équipe de spécialistes et présenté au CICPPP en mai 2022. Ce document recense les éléments nécessaires à la transition vers l'économie circulaire, analyse le rôle que l'innovation pourrait jouer à cet égard et présente des bonnes pratiques et des recommandations à l'intention des gouvernements. Le CICPPP l'a approuvé et a demandé au secrétariat d'appliquer les recommandations dans le cadre des activités de renforcement des capacités et des travaux consultatifs à venir, notamment dans le contexte du projet « Accélérer la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE », financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

b) Compte tenu des synergies avec les travaux de l'Équipe de spécialistes et des possibilités de coopération future, le secrétariat a informé l'Équipe de spécialistes des activités menées par le sous-programme Commerce de la CEE dans le cadre du projet susmentionné financé par le Compte de l'ONU pour le développement, notamment d'un document d'orientation sur le thème des marchés publics durables et favorisant l'innovation au service de l'économie circulaire et de l'utilisation durable des ressources naturelles, ainsi que d'une concertation régionale sur ce même thème menée le 15 novembre 2022, de séminaires en ligne organisés au printemps 2022 pour aider les microentreprises et les petites et moyennes entreprises à faire progresser l'économie circulaire et de la création du réseau de partage des connaissances « Circular STEP ». Ce dernier réunira les parties prenantes concernées afin de faciliter l'échange de données d'expérience et le partage de pratiques exemplaires en vue de la transition vers l'économie circulaire. Les participants à l'Équipe de spécialistes ont été invités à rejoindre Circular STEP.

c) Un programme de renforcement des capacités mené en deux étapes à la suite de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie a inclus l'élaboration d'un manuel sur les marchés publics favorisant l'innovation, à la demande du Gouvernement géorgien, et une visite d'étude de fonctionnaires de l'Agence nationale géorgienne des marchés publics et de l'Agence géorgienne pour l'innovation et la technologie en Norvège, pays qui a fait ses preuves dans le domaine des marchés publics favorisant l'innovation et qui a de nombreuses bonnes pratiques à partager.

d) L'étude sur l'innovation au service du développement durable en République de Moldova a été publiée en février 2022 ; cette étude contient des recommandations détaillées et fondées sur des données probantes concernant l'amélioration de la politique d'innovation dans le pays. À la suite de cette publication, le Ministère de l'éducation et de la recherche de la République de Moldova a demandé un soutien pour traduire certaines de ces recommandations en un plan d'action pour l'innovation et le transfert de technologie. Ce plan d'action a été finalisé en octobre 2022 après plusieurs consultations multipartites avec les acteurs locaux concernés.

e) L'étude sur l'innovation au service du développement durable en Ouzbékistan a été publiée en mars 2022. Des discussions préliminaires ont eu lieu avec le Gouvernement sur un programme de renforcement des capacités faisant suite à cette étude, qui pourrait également s'appuyer sur les travaux du Groupe de travail du Programme spécial des Nations Unies pour les économies d'Asie centrale (SPECA) sur l'innovation et la technologie pour le développement durable, ainsi que sur la stratégie d'innovation au service du développement durable du SPECA.

f) L'étude sur l'innovation au service du développement durable en Arménie était en cours. Un groupe de coordination composé des parties prenantes locales concernées s'est réuni à plusieurs reprises en 2022 pour déterminer les grandes lignes du contenu de l'étude. Une mission de recherche a été menée à Erevan en octobre 2022.

g) L'étude sur l'innovation au service du développement durable en Ukraine était en cours. Le contexte géopolitique actuel a entraîné des retards et les travaux prendront plus de temps que prévu. Le Ministère ukrainien de la science et de l'éducation a confirmé au secrétariat son intérêt continu et des discussions étaient en cours sur une révision du calendrier et de la structure de l'étude.

h) Après sa publication en mars 2021, le recensement des politiques d'innovation à l'échelle sous-régionale concernant l'Europe orientale et le Caucase du Sud est devenu un outil de gestion du changement pour les décideurs politiques et un instrument d'analyse comparative pour l'apprentissage par les pairs et le partage de bonnes pratiques. Les dialogues réguliers entre les coordonnateurs nationaux du recensement ont continué à promouvoir ces échanges en 2022.

i) Un recensement intermédiaire, qui reprend les principales tendances régionales du recensement des politiques d'innovation et analyse ces tendances plus en détail avant de réaliser une comparaison à grande échelle, a été élaboré en 2022 et était en voie de s'achever.

j) L'ETIN a tenu des consultations préliminaires en 2022 pour déterminer ses deux axes de travail et examiner des activités potentielles avant son lancement officiel le 14 novembre 2022. Ces axes de travail sont les suivants : i) comprendre les promesses et les dangers de l'innovation transformatrice ; et ii) renforcer le rôle des gouvernements et des agences qui promeuvent l'innovation transformatrice. Jusqu'à présent, huit épisodes de la série de podcasts « Innovation Matters », qui est une composante de l'ETIN, ont été publiés. Ces épisodes ont fait intervenir des experts de premier plan sur différents sujets liés à l'innovation, tels que l'économie de plateforme, la quatrième révolution industrielle et l'essor des véhicules autonomes. La série de podcasts a permis d'atteindre un public plus large que les méthodes traditionnelles de sensibilisation.

k) L'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation a établi et révisé un premier projet de principes. Compte tenu de la nécessité de poursuivre la réflexion sur diverses questions et en raison des synergies avec l'ETIN, l'Équipe spéciale a demandé au Bureau de l'Équipe de spécialistes de fournir des indications supplémentaires au sujet des principes.

l) Plusieurs activités concernant la sous-région du SPECA ont été menées en 2022 dans le cadre du projet de renforcement des politiques d'innovation des pays du SPECA à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, financé par le Compte de l'ONU pour le développement. Une formation en ligne a été organisée en février et un manuel d'orientation était en préparation sur le soutien aux entreprises innovantes à forte croissance dans la sous-région du SPECA. Un séminaire en ligne sur le thème des nouvelles approches de la politique d'innovation a été organisé en mai et un document d'orientation connexe destiné aux décideurs du SPECA est en cours de finalisation et servira de base à de futures activités de renforcement des capacités. Un réseau SPECA de pépinières et d'accélérateurs d'entreprises au service du développement durable a été mis en place pour servir de plateforme d'échanges sur le thème de l'entrepreneuriat innovant dans la sous-région. Des séminaires en ligne ont été organisés pour les directeurs et le personnel des pépinières et des accélérateurs d'entreprises des pays participant au programme SPECA, ainsi que pour les décideurs politiques.

m) La CEE a soutenu la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) dans l'organisation de la session annuelle du Groupe de travail du SPECA sur l'innovation et la technologie au service du développement durable (Almaty, juillet 2022).

28. Le secrétariat a appelé l'attention de l'Équipe de spécialistes sur les documents informels ECE/CECI/ICP/2022/INF.1, ECE/CECI/ICP/2022/INF.2, ECE/CECI/ICP/2022/INF.3 et ECE/CECI/ICP/2022/INF.4, qui contiennent des détails supplémentaires sur certaines des activités susmentionnées.

29. Le représentant de l'Agence nationale géorgienne des marchés publics s'est vivement félicité de la collaboration avec la CEE dans le cadre de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Géorgie et du programme de renforcement des capacités faisant suite à cette étude. Il a noté que le chapitre de l'étude consacré aux marchés publics favorisant l'innovation avait inspiré la réforme de la loi géorgienne sur les marchés publics et que la CEE avait soutenu la rédaction de la loi principale et des règlements secondaires. Parmi les autres résultats précieux de cette collaboration, on pouvait citer le Manuel sur les marchés publics favorisant l'innovation en Géorgie, qui était considéré comme une « loi non contraignante » par les autorités géorgiennes, et le voyage d'étude en Norvège organisé pour les responsables géorgiens de l'innovation et de la passation des marchés. Sur la base de ces activités, la Géorgie élaborait un module de formation spécial sur les marchés publics favorisant l'innovation à l'intention des autorités chargées de la passation des marchés dans le pays. Le représentant a remercié la Suède pour le financement de ces activités et la Norvège pour le voyage d'étude et a noté que les connaissances acquises grâce au soutien de la CEE permettraient aux responsables géorgiens des marchés publics et de l'innovation de mieux plaider en faveur de la mise en pratique des marchés publics favorisant l'innovation dans le pays. Il a conclu en demandant que le soutien se poursuive, la Géorgie s'appêtant à adopter des approches durables et vertes en matière de marchés publics.

30. La représentante de la République de Moldova a vivement remercié la CEE pour la collaboration fructueuse entretenue au cours des quatre années précédentes dans trois domaines d'activité concrets : le recensement des politiques d'innovation, l'étude sur l'innovation au service du développement durable et les activités connexes de renforcement des capacités. Elle a remercié la Suède pour sa contribution financière à ces travaux, dont elle a souligné l'actualité : le Ministère de l'éducation et de la recherche était en train d'élaborer le programme national de recherche et d'innovation pour 2024-2027. Les thèmes abordés dans l'étude sur l'innovation au service du développement durable et dans le recensement des politiques d'innovation (renforcement des liens entre l'industrie et la science, développement de l'infrastructure de l'innovation et du transfert de technologie, accroissement du rôle de la diaspora dans la promotion de l'innovation au service du développement durable) étaient autant de domaines dans lesquels la République de Moldova avait besoin d'une assistance. Dans ce contexte, le plan d'action pour l'innovation et le transfert de technologie, ainsi que les formations liées à la mise en œuvre de ce plan, prévues en décembre 2022 et janvier 2023, étaient essentiels. En s'efforçant d'élaborer une stratégie nationale de recherche et d'innovation jusqu'en 2030, la République de Moldova visait à augmenter progressivement les fonds alloués chaque année à la recherche et au développement, à créer des conditions propices à l'établissement et au renforcement des liens entre la recherche et les entreprises, à mettre en place un cadre normatif et financier pour le développement de l'entrepreneuriat technologique et le transfert de technologies, à stimuler les jeunes pousses et à coordonner les politiques correspondantes à tous les niveaux de l'État. Ces efforts nécessitaient un soutien et une expertise continus. À cet égard, le Ministère de l'éducation et de la recherche était très intéressé par la poursuite de la coopération avec la CEE par la voie du dialogue et d'autres initiatives. La République de Moldova restait déterminée à soutenir l'innovation tant au niveau des politiques qu'au niveau technique et attendait avec intérêt la mise en œuvre des recommandations de l'étude sur l'innovation au service du développement durable.

31. Le représentant de l'Ouzbékistan a vivement remercié la CEE d'avoir soutenu le développement de l'écosystème de l'innovation en Ouzbékistan, en particulier par le biais de l'étude sur l'innovation au service du développement durable, qui avait été financée par la Fédération de Russie. En juillet 2022, l'Ouzbékistan avait validé sa stratégie nationale d'innovation et de développement, qui s'inspirait largement des recommandations de l'étude. Les divers événements organisés par la CEE, notamment dans le cadre du projet SPECA financé par le Compte de l'ONU pour le développement, avaient permis d'intégrer des pratiques optimales dans le nouvel écosystème ouzbek de l'innovation. Dans ce contexte, l'Ouzbékistan était désireux de poursuivre sa collaboration avec la CEE sur la mise en œuvre des principales recommandations de l'étude sur l'innovation au service du développement durable, sur le partage des connaissances sur les meilleures pratiques et sur le thème des technologies vertes et numériques, afin de faciliter l'innovation dans le pays et dans la région. Il serait également heureux de recevoir un soutien pour le renforcement des capacités, car l'écosystème national de l'innovation, y compris le Ministère du développement de l'innovation, était relativement nouveau.

32. La représentante de l'Arménie a vivement remercié la Suède d'avoir financé l'étude sur l'innovation au service du développement durable concernant son pays, ainsi que l'Équipe de spécialistes et le secrétariat. L'innovation étant un domaine prioritaire, l'Arménie était impatiente de poursuivre sa collaboration avec la CEE et attendait avec impatience la publication de l'étude sur l'innovation au service du développement durable. La représentante de l'Arménie a également souligné l'importance des activités de renforcement des capacités liées à la mise en œuvre des recommandations de l'étude et a espéré que ces activités pourraient être menées grâce à un financement généreux de la part des partenaires donateurs.

33. Le représentant de l'Allemagne s'est félicité des travaux déjà réalisés dans le cadre de l'ETIN, ainsi que des échanges animés qui avaient eu lieu au cours et en marge de cette quatorzième session de l'Équipe de spécialistes, qui auguraient bien de ce que l'ETIN pourrait réaliser à l'avenir. L'Allemagne continuerait de participer activement aux activités du réseau.

34. Le Président a remercié l'Allemagne pour ses généreuses contributions financières à l'ETIN et a souligné que ces contributions étaient essentielles pour que la CEE puisse continuer à offrir un soutien efficace aux États membres.

35. L'Équipe de spécialistes a adopté les conclusions suivantes relatives au présent point de l'ordre du jour :

a) L'Équipe de spécialistes se félicite des résultats du travail effectué et note qu'elle a répondu efficacement aux besoins des pays en transition, conformément à son mandat.

b) L'Équipe de spécialistes remercie la Fédération de Russie pour son généreux soutien financier au projet de renforcement de la capacité des pays de la CEI à promouvoir l'innovation au service du développement durable dans le contexte de l'économie numérique et de l'industrie 4.0, dans le cadre duquel est notamment financée l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Ouzbékistan.

c) L'Équipe de spécialistes remercie la Suède pour son généreux soutien financier aux récentes activités de conseil et de renforcement des capacités menées dans le cadre du projet extrabudgétaire de développement des capacités en matière de politique d'innovation en Europe orientale et dans le Caucase.

d) L'Équipe de spécialistes se félicite de la publication en 2022 des études sur l'innovation au service du développement durable concernant la République de Moldova et l'Ouzbékistan, ainsi que de l'avancement des réformes de la politique d'innovation fondées sur les activités de conseil et de renforcement des capacités menées par la CEE dans ces pays et en Géorgie.

e) L'Équipe de spécialistes attend avec intérêt la publication de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Arménie, ainsi que les dernières informations sur l'état d'avancement de l'étude sur l'innovation au service du développement durable en Ukraine.

f) L'Équipe de spécialistes attend avec impatience les dernières informations sur les réformes de la politique d'innovation en cours dans les pays bénéficiant de l'aide de la CEE.

g) L'Équipe de spécialistes attend avec intérêt la publication, dans les mois à venir, du recensement provisoire des politiques d'innovation et se félicite des progrès réalisés par les pays d'Europe orientale et du Caucase du Sud dans l'examen des moyens d'utiliser les marchés publics favorisant l'innovation et dans le renforcement des liens entre la science et les entreprises.

h) L'Équipe de spécialistes se félicite des progrès réalisés en ce qui concerne les principes applicables aux politiques d'innovation et demande au Bureau de fournir des indications au sujet des étapes suivantes.

i) L'Équipe de spécialistes se félicite du lancement du réseau d'innovation transformatrice de la CEE (ETIN), remercie l'Allemagne pour son soutien financier à cette initiative et encourage toutes les parties intéressées à se joindre et à participer à ses activités.

j) L'Équipe de spécialistes se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie d'innovation au service du développement durable du SPECA et encourage les pays membres du Programme spécial à participer activement au réseau SPECA de pépinières et d'accélérateurs d'entreprises au service du développement durable.

k) L'Équipe de spécialistes encourage une large diffusion des résultats de ses travaux auprès des parties prenantes concernées.

V. Plan d'activités intersessions pour la période 2022-2023 (point 4 de l'ordre du jour)

36. L'Équipe de spécialistes a examiné et adopté son plan d'activité à mettre en œuvre pendant le reste de 2022 et en 2023, conformément au plan d'activités intersessions pour 2022-2023 du CICPPP (ECE/CECI/2022/2, annexe II).

37. Le secrétariat a présenté le document informel ECE/CECI/ICP/2022/INF.5, qui décrit l'approche de la CEE concernant la poursuite de la collecte de fonds destinés à aider les États membres à mettre en place des systèmes nationaux d'innovation qui contribuent efficacement au développement durable. Le Président a souligné que les travaux d'analyse des politiques et les activités de renforcement des capacités nécessitaient un financement extrabudgétaire ainsi qu'un appui en nature et il a encouragé les États membres et les autres parties prenantes à envisager d'apporter de telles contributions.

38. Les résultats et activités suivants seront réalisés au cours des semaines restantes de 2022 et en 2023 :

a) Un document d'orientation sur le thème « Les transformations numérique et verte : innover pour un avenir durable », qui rendra compte des résultats des discussions menées dans le cadre du débat de fond, sera rédigé et soumis pour approbation à la seizième session du CICPPP, au printemps 2023.

b) L'étude sur l'innovation au service du développement durable en Arménie sera finalisée et publiée en 2023. Les travaux sur l'étude concernant l'Ukraine se poursuivront conformément à la structure et au calendrier à décider avec le Gouvernement ukrainien.

c) Conformément aux demandes reçues des Gouvernements de l'Azerbaïdjan et du Turkménistan, les travaux sur les études sur l'innovation au service du développement durable concernant ces pays commenceront sous réserve des ressources disponibles.

d) Le recensement provisoire des politiques d'innovation sera finalisé dans les semaines à venir et lancé lors d'un événement de haut niveau qui aura lieu au cours du premier trimestre 2023. Les réunions régulières du réseau de coordonnateurs nationaux du recensement se poursuivront, afin de mettre en commun les pratiques et de planifier le prochain recensement complet, qui devrait avoir lieu en 2024.

e) Divers États membres ayant manifesté leur intérêt, les travaux pourraient commencer sur un recensement sous-régional des politiques d'innovation dans les Balkans occidentaux ou en Asie centrale, sous réserve des ressources disponibles.

f) Les activités finales de renforcement des capacités faisant suite à l'étude sur l'innovation au service du développement durable en République de Moldova seront menées au cours du premier trimestre 2023.

g) Sous réserve des ressources disponibles, les activités de renforcement des capacités faisant suite aux études sur l'innovation au service du développement durable concernant l'Arménie et l'Ouzbékistan seront convenues avec les gouvernements respectifs et mises en œuvre.

h) L'ETIN sera élargi à de nouveaux membres. Les prochaines étapes envisagées comprennent un dialogue sur la fixation des objectifs au début de 2023, une réunion thématique sur place au cours du premier trimestre de 2023 et la planification d'un événement plus important au cours du deuxième trimestre de 2023. D'autres épisodes de la série de podcasts Innovation Matters seront publiés.

i) Les travaux de l'Équipe spéciale des principes applicables aux politiques d'innovation ont nécessité d'examiner d'autres orientations et de prêter attention aux liens avec l'ETIN. Le Bureau de l'Équipe de spécialistes a donc été invité à fournir des indications à l'Équipe spéciale sur la voie à suivre. Les experts souhaitant participer à cette équipe spéciale ont été invités à contacter le secrétariat.

j) La quatrième session du Groupe de travail du SPECA sur l'innovation et la technologie au service du développement durable sera organisée en collaboration avec la CESAP. Une conférence d'orientation se tiendra immédiatement après la session.

k) Le renforcement des capacités des pays participant au SPECA se fera conformément au plan d'action de la stratégie d'innovation au service du développement durable du SPECA. Des activités supplémentaires auront lieu sur demande et correspondront aux travaux politiques existants sur les thèmes suivants : les incubateurs d'entreprises au service du développement durable, les entreprises innovantes à forte croissance et les nouvelles approches de la politique d'innovation dans les pays en transition. Ces activités seront financées par le Compte de l'ONU pour le développement dans le cadre du projet de renforcement des politiques d'innovation des pays visés par le programme SPECA à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030, et éventuellement par des fonds extrabudgétaires supplémentaires.

l) La CEE continuera de contribuer aux activités de renforcement des capacités menées par l'Équipe spéciale interinstitutions des Nations Unies pour la science, la technologie et l'innovation au service du développement durable, en fonction des besoins.

m) En s'appuyant sur ses précédents travaux sur l'innovation au service de l'économie circulaire et sur les marchés publics favorisant l'innovation et en coopération avec le sous-programme Commerce de la CEE, l'Équipe de spécialistes contribuera, selon que de besoin, au projet « Accélérer la transition vers une économie circulaire dans la région de la CEE », financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

n) Afin de sensibiliser un public plus large à son travail et de renforcer les synergies bénéfiques avec d'autres parties de l'organisation, l'Équipe de spécialistes et son secrétariat contribueront, le cas échéant, à d'importants événements de la CEE qui se dérouleront en 2023. Il s'agit notamment des événements suivants :

- i) Édition 2023 du Forum régional pour le développement durable de la région de la CEE (Genève, 29 et 30 mars 2023)
- ii) Soixante-dixième session de la CEE (Genève, 18 et 19 avril 2023)
- iii) Seizième session du CICPPP (31 mai au 2 juin 2023).

39. La représentante de l'Azerbaïdjan a salué le travail de la CEE. Elle a déclaré que la dynamique d'apprentissage par les pairs créée par le recensement des politiques d'innovation avait eu des répercussions exceptionnelles pour l'Azerbaïdjan et que les connaissances et l'expertise apportées par la CEE en tant que facilitateur international avaient été essentielles pour orienter les efforts régionaux en matière d'innovation tout en coordonnant et renforçant le dialogue et la coopération à l'échelle sous-régionale. Les recommandations formulées dans le cadre du recensement avaient aidé l'Azerbaïdjan à diversifier ses activités en s'éloignant de la pétrochimie et en se transformant en une économie fondée sur la connaissance. Au cours des deux années précédentes, l'Azerbaïdjan avait lancé de multiples nouvelles initiatives pour soutenir l'entrepreneuriat, la numérisation, l'éducation et la science. Le pays serait heureux de continuer à participer à l'IPO régulièrement et sur le long terme, car cela permettrait de rassembler des informations sur les progrès accomplis grâce à ces initiatives. L'Azerbaïdjan souhaiterait également une étude plus détaillée à l'intention de ses décideurs politiques et des investisseurs potentiels, par exemple dans le cadre d'une étude sur l'innovation au service du développement durable.

40. Le représentant de l'Ukraine a remercié la CEE du travail accompli jusque-là pour soutenir l'élaboration de la politique nationale d'innovation. L'Ukraine souhaitait renforcer cette coopération, compte tenu des difficultés rencontrées par le pays. Trois sujets présentaient un intérêt particulier : une évaluation de l'incidence de la politique et de l'infrastructure d'innovation sur l'économie réelle, les différents instruments et mécanismes et les scénarios de développement économique fondés sur le choix de divers ensembles d'instruments, un examen de l'infrastructure d'innovation et l'élaboration d'un plan d'action pour la transition vers une économie circulaire, compte tenu de la situation actuelle en Ukraine et des conséquences du conflit militaire en cours. Le représentant de l'Ukraine a souhaité la poursuite d'une coopération fructueuse avec la CEE.

41. Le représentant de l'Ouzbékistan a déclaré que son pays serait heureux d'accueillir la prochaine session du Groupe de travail du SPECA sur l'innovation et la technologie au service du développement durable à Tachkent en octobre 2023, parallèlement à la manifestation « Innoweek » qui réunirait dans le pays des délégations venues du monde entier.

42. Le Président a conclu que l'Équipe de spécialistes acceptait avec gratitude l'offre de l'Ouzbékistan d'accueillir en 2023 la session annuelle du Groupe de travail du SPECA sur l'innovation et la technologie au service du développement durable.

43. S'exprimant en sa double qualité de Vice-Président du Bureau du CICPPP et de Président du Bureau du Groupe de travail des partenariats public-privé (PPP), le représentant de la Grèce a noté l'importance de renforcer les synergies entre l'Équipe de spécialistes et le Groupe de travail des PPP. Dans ce contexte, il s'est félicité du choix d'un thème intéressant les deux organes pour le débat d'orientation de la session de 2022 du CICPPP : marchés publics verts et durables. Il espérait qu'il en irait de même en 2023 et que le sujet choisi contribuerait au thème de la soixante-dixième session de la CEE. Il a par ailleurs invité l'Équipe de spécialistes à présenter ses travaux lors du prochain forum international sur les PPP, qui se tiendrait à Athènes en mai 2023.

VI. Questions diverses (point 5 de l'ordre du jour)

44. L'Équipe de spécialistes est convenue de tenir sa quinzième réunion les 8 et 9 novembre 2023, sous réserve de la confirmation de la disponibilité d'une salle aux dates prévues. Toute modification de ces dates serait décidée en concertation avec le Bureau. En raison de contraintes budgétaires, la quinzième session se déroulera uniquement en présentiel, à moins qu'un financement supplémentaire ne soit trouvé pour une participation hybride.

45. L'Équipe de spécialistes a demandé au secrétariat d'établir un projet de rapport de la session et de communiquer ce projet de rapport aux missions permanentes à Genève, en vue de son approbation ultérieure par procédure d'approbation tacite, conformément au paragraphe 21 de l'appendice III du document E/ECE/1464 (Lignes directrices relatives aux procédures et pratiques des organes de la CEE), suivie de sa publication en anglais, français et russe.

Annexe

Programme du débat d'orientation

Lundi 14 novembre

10 heures – Allocution de bienvenue et ouverture

10 h 20

M. Salvatore Zecchini, Président, Équipe de spécialistes des politiques d'innovation et de compétitivité de la CEE

M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive, CEE

10 h 20 – Discours d'orientation : M. Jason Potts, Professeur émérite de sciences économiques et Codirecteur du pôle d'innovation dans le domaine de la chaîne de blocs à l'Université RMIT, chercheur principal au Centre d'excellence ARC pour la prise de décision automatisée et la société

10 h 35

« Définir l'innovation transformatrice : Comment peut-elle accélérer les progrès vers les objectifs de développement durable ? »

10 h 35 – Table ronde 1 : « L'innovation transformatrice : Qu'est-ce qui la rend possible, la favorise et la limite ? »

12 heures

Animateur : Dmitry Mariyasin, Secrétaire exécutif adjoint, CEE

Participants :

M^{me} Signe Ratso, Directrice générale par intérim, Direction générale de la recherche et de l'innovation, Commission européenne

M. Sagi Dagan, Vice-Président et Chef de stratégie, Autorité israélienne pour l'innovation

M^{me} Katarina Krecheva, Cheffe de la planification stratégique, Fonds d'État pour l'innovation et le développement technologique, Macédoine du Nord

M. James Phipps, Directeur adjoint, Innovation Growth Lab, Nesta

M. Clovis Freire Junior, Chef de la Section de recherche sur la politique en matière de technologie et d'innovation, Division de la technologie et de la logistique, CNUCED

Questions à débattre :

Comment définit-on l'innovation transformatrice ?

Comment le processus d'innovation peut-il promouvoir des innovations transformatrices pour résoudre nos problèmes mondiaux ?

Comment coordonner les actions menées dans différents domaines afin d'obtenir un effet transformateur et de tirer le meilleur parti des biens communs de l'innovation ?

Quelle a été l'expérience des autorités à différents niveaux de gouvernance ?

Questions et réponses, puis synthèse par l'animateur

15 heures – Table ronde 2 : « Repenser la politique d'innovation : l'impératif d'innovation dans la gouvernance »

16 heures

Animatrice : M^{me} Elisabeth Türk, Directrice, Division de la coopération économique et du commerce de la CEE

Participants :

M. William Bonvillian, Chargé de cours au MIT et Directeur principal des projets spéciaux à l'Office of Digital Learning du MIT

Lundi 14 novembre

M^{me} Luciana Vaccaro, Vice-Présidente d'Innosuisse et Rectrice de la Haute école des sciences appliquées et des arts de Suisse occidentale

M. Johan Englund, Directeur, Direction de l'administration publique et de la gestion financière, Agence norvégienne pour la gestion publique et financière

M^{me} Ani Vashakmadze, Cheffe du Département des relations avec les donateurs et des relations internationales, Agence géorgienne pour l'innovation et la technologie

M. Philippe Larrue, Spécialiste de l'analyse des politiques, Direction de la science, de la technologie et de l'industrie, OCDE

Questions à débattre :

Comment la politique d'innovation peut-elle créer des possibilités d'innovation transformatrice à partir des lacunes, des besoins et des difficultés ?

Quelles sont les institutions nécessaires pour transformer ces lacunes, besoins et difficultés en possibilités d'innovation ?

Comment les décideurs politiques peuvent-ils garantir l'agilité nécessaire à la poursuite de l'expérimentation, même en cas d'échec ?

Comment l'expérience des pays qui ont encouragé avec succès l'innovation transformatrice peut-elle être reproduite ailleurs ?

Questions et réponses, puis synthèse par l'animatrice

16 heures – Session de lancement du réseau d'innovation transformatrice de la CEE (ETIN)

17 heures

Animateur : *M. Mikael Román, Coordonnateur, Réseau d'innovation transformatrice de la CEE (ETIN)*

Intervenants :

M. Nele Leosk, Ambassadeur itinérant pour les affaires numériques, Ministère estonien des affaires étrangères

M. Marco-Alexander Breit, Directeur général adjoint pour l'intelligence artificielle, les données et les technologies numériques, Ministère fédéral allemand des affaires économiques et de l'action climatique

M. Rafael Laguna de la Vera, Directeur fondateur, Agence fédérale allemande pour l'innovation de rupture

M. Kjell Håkan Närfelt, Responsable principal des stratégies, VINNOVA

M^{me} Mar Fernández-Méndez, Cofondatrice, Seafields

Questions à débattre :

Quels devraient être les principaux buts et objectifs de l'ETIN ?

Comment l'ETIN peut-il compléter et soutenir au mieux les acteurs actuels de l'espace politique de l'innovation ?

Quelles activités de l'ETIN, prévues et supplémentaires, sont les plus importantes pour soutenir la mise en œuvre des objectifs de développement durable ?

Questions et réponses, puis synthèse par l'animateur

Mardi 15 novembre

10 heures – Table ronde 4 : « *Innovation transformatrice et énergie* »

11 heures Animateur : *M. Mikael Román, Coordonnateur, Réseau d'innovation transformatrice de la CEE (ETIN)*

Intervenants :

M. Andrei Covatariu, Expert principal, Groupe de la politique énergétique

M^{me} Els de Wit, Présidente, Groupe de travail de la CEE chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports

Présentation de la Panoplie d'outils de la CEE pour la neutralité carbone par M^{me} Denise Mulholland, Secrétaire du Comité de l'énergie durable de la CEE

Questions à débattre :

Quelles sont les approches innovantes mises en œuvre pour transformer le secteur de l'énergie ?

Quels sont les défis que les innovateurs doivent relever dans le secteur de l'énergie ?

Quel rôle les réglementations peuvent-elles jouer pour favoriser l'innovation transformatrice ?

Quelles sont les perspectives et les conditions d'extension de la mise en pratique des approches innovantes, y compris au-delà des frontières ?

Questions et réponses, puis synthèse par l'animateur
